

Fracture, Frêle ET Friche :
FAMILLES ETYMOLOGIQUES ET MORPHOLOGIQUES

(Jacques François, www.interlingua.fr, 12.7.2017)

La présente note renvoie à deux fichiers disponibles sur le site www.interlingua.fr. Elle constitue un sorte de postface à l'article

[1] **“FRACTURE : actualité et généalogie d’un mot cassant”**¹

en écho à un fichier beaucoup plus ancien² :

[2] **“La morphologie ‘constructionnelle’ est-elle compatible avec l’étymologie ‘synoptique’ ? Pour une exploitation raisonnée du dictionnaire de Henri Stappers”**

Dans l'article [1] de 2017 j'ai saisi au vol un “mot d'actualité”, *fracture*, qui a envahi l'espace médiatique pendant toute la campagne des élections présidentielles, pour en explorer

— d'abord les **conditions d'emploi** dans un double corpus constitué d'une part d'articles de cinq quotidiens de l'année 2008 et d'autre part des mot (adjectifs régis ou verbes régissants) qui s'associent actuellement à *fracture* dans des “segments récurrents” très fréquents selon le navigateur Google

— et en contrepoint l'**origine étymologique** et l'**apparentement morphologique**

Dans cette seconde perspective, j'ai insisté sur la différence essentielle entre

— l'approche de l'**étymologie** qui opère “individuellement et verticalement”, c.à.d. à propos d'un mot particulier de strate en strate historique, ici en l'occurrence du latin vulgaire à l'ancien français, au moyen français, au français classique et au français moderne pour l'évolution “populaire” et du latin classique au français lui aussi classique sous l'influence des humanistes, grammairiens, lexicographes et savants à partir du 16^e siècle,

¹ <http://www.interlingua.fr/18-juin-2017-septieme-anniversaire-du-site-www-interlingua-fr/> (18.7.2017)

² [http://www.interlingua.fr/old-web/uploads/pdf/MorphoConstr %20%26%20EtymSynop.pdf](http://www.interlingua.fr/old-web/uploads/pdf/MorphoConstr%20%26%20EtymSynop.pdf) (20.7.2011)

— et celle de la **morphologie lexicale** qui opère “collectivement et horizontalement”, c.à.d. en enregistrant des familles lexicales, sans tenir compte de l’ordre d’apparition des membres de cette famille³.

Dans l’évolution de la linguistique, l’approche étymologique, dont le *Dictionnaire synoptique d’étymologie française* d’Henri Stappers (1^e éd. 1885, 9^e éd. 1900 en ligne) reste un fleuron⁴ 130 ans après sa première parution, a été pratiquée en premier et elle s’est confondue avec l’approche morphologique jusqu’à ce que la linguistique structurale cherche à mettre de l’ordre dans cet espace composite dans les années 1960, notamment avec les travaux de Jean Dubois et Louis Guilbert sur la **néologie lexicale**, et en particulier à travers les deux dictionnaires qu’ils ont dirigés l’un et l’autre chez Larousse, le *Grand Larousse de la langue française*⁵ (en six volumes, 1971, rééd. 1989, dir. L. Guilbert) et le Dictionnaire *LEXIS* (1975, désormais intitulé *Dictionnaire érudit de la langue française* dans la rééd. de 2014, dir. J. Dubois)⁶.

Les deux entreprises, l’une étymologique et l’autre morphologique, ont chacune leur valeur propre, à condition toutefois de ne pas les mélanger. Jeune étudiant en linguistique dans la décennie 1965-1975, j’ai appris à déprécier l’approche étymologique parce qu’elle n’envisage pas la langue comme un système parfaitement structuré en synchronie, c.à.d. dans un état de langue déterminé, en général l’état présent, le seul qui permet d’avoir d’échanger des intuitions. La **linguistique cognitive**, en ébranlant à partir des années 1980 le dogme saussurien de la primauté de l’analyse synchronique sur l’analyse diachronique – principe au demeurant fort utile méthodologiquement – a permis de repenser l’articulation entre la morphologie en synchronie et l’étymologie en diachronie.

C’est seulement après avoir rédigé et diffusé l’article [1] que j’ai consulté l’article *frangere* (le verbe-source en latin qui a fourni plusieurs étymons autour desquels des familles lexicales se sont constituées d’abord en latin, puis en français) du dictionnaire synoptique de Stappers, lequel introduit des

³ La notion de “dérivation inverse” le fait cependant puisqu’elle indique que, dans une même famille lexicale, un mot morphologiquement simple peut être apparu après un mot morphologiquement complexe. Ainsi le n.m. *torréfaction* est plus complexe que le v. *torréfier*, mais il est apparu en premier.

⁴ https://openlibrary.org/books/OL24395652M/Dictionnaire_synoptique_d%C3%A9tymologie_fran%C3%A7aise

⁵ Concernant le GLLF, voir l’URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1200532b/f6.image.r=.langFR> pour les “*Fondements lexicologiques du dictionnaire*” par L. Guilbert (p.IX-LXXXI).

⁶ Ce dictionnaire pratique des dégroupements et regroupements d’entrées lexicales, les premiers sur la base du jugement des usagers du 21^e siècle sur l’accessibilité mutuelle entre les sens – si deux sens ne sont plus accessibles mutuellement comme p.ex. *assiette*-1 (manière de se tenir à cheval / de calculer les impôts, etc.) vs. *assiette*-2 (pièce de vaisselle), le lexicographe introduit deux articles distincts – les seconds à partir des familles lexicales, p.ex. en rattachant au v. *associer*, *association*, *associationnisme*, *associationniste*, *associatif* ou *associativité*.

mots que je n'avais pas pris en compte, en l'occurrence : *anfractueux/uosité ; diffraction; infracteur; fractionnaire; fragment/-taire/-ter ; friche, défricher/-ment/-eur ; naufragel-er ; orfraie /ossifrague ; refrain ; réfractaire ; saxifrage.*

677
frangere, briser, rompre ; supin fractum.
AN-FRACTU-EUX, OS-ITÉ ; de <i>anfractuusus</i> , plein de détours, tortueux, (au fig.).
DIF-FRACT-ION ; EF-FRACT-ION.
EN-FREINDR-E (du L. <i>infringere</i>) ; IN-FRACT-ION, EUR.
FRACT-ION, IONN-AIRE, EMENT, ER.
FRACT-URE ; de <i>fractura</i> , éclat, fragment. FRACT-UR-ER.
FRAG-IL-E, ITÉ (du L. <i>fragilis</i> , cassant, frêle).
FRÊLE (de <i>fragilis</i> ; VF. <i>fraïle</i> , puis <i>fraïle, frele, fresle</i>).
FRAG-MENT. FRAG-MENT-AIRE, ER (du L. <i>fragmentum</i> , éclat, morceau).
FRICHE (d'un type <i>fracticum</i>) ; compar. All. <i>Brache</i> , de <i>brechen</i> , rompre, et Languedocien <i>roumpudo</i> = terrain récemment recassé.
DÉ-FRICH-ER, EMENT, EUR.
NAU-FRAG-E, ER, L. <i>naufragium</i> (<i>navem</i> , navire ; <i>frangere</i>).
OR-FRAIE pour <i>osfraie</i> , en hist. nat. <i>ossifrague</i> , du L. <i>ossifragus</i> , brise-os (<i>os, ossis, os</i>). Pour <i>s</i> changé en <i>r</i> , compar. VF. <i>varlet</i> pour <i>vaslet</i> .
RE-FRAIN. Prov. <i>refrank</i> . De même que le Prov. <i>refrank</i> se rattache à <i>refranher</i> = L. <i>re-frangere</i> , le Fr. <i>refrain</i> représente le subst. verbal du VF. <i>refraindre</i> . Le <i>refrain</i> est donc étymologiquement l'équivalent de coupure, brisure ; c'est propr. un vers intercalaire qui interrompt une suite de strophes. Ou bien <i>refraindre</i> étant pris, comme <i>réfracter</i> , dans le sens de réfléchir, répercuter, nous dirons, conformément à l'origine de la chose : <i>refrain</i> signifie propr. réponse, écho, antistrophe, puis mots ou vers répétés. Notre étymologie se confirme par la comparaison de la forme VF. (et Angl.) <i>refret</i> , qui évidemment représente le L. <i>refractus</i> . En t. de marine, le même mot <i>refrain</i> ou <i>refrein</i> s'applique au bris des vagues contre les rochers (<i>Scheler</i>).
RÉ-FRING-ENT (de <i>refringere</i> , briser, supin <i>refractum</i>) ;
RÉ-FRANG-IBLE, IBIL-ITÉ.
RÉ-FRACT-ER, EUR, IF, ION.
RÉ-FRACT-AIRE, L. <i>refractarius</i> , rétif, indocile.
SAXI-FRAGE (<i>saxum</i> , pierre ; <i>frango</i> , je brise), litt. <i>je brise la pierre</i> .

Article **frangere** du *Dictionnaire synoptique d'étymologie française* d'Henri Stappers (1900, 9^e éd.).

En intégrant les dérivations étymologiques et les parentés morphologiques indiquées dans l'article [1] et les étymologies complémentaires fournies par l'article "677 **frangere**" de Stappers, on obtient la grille synoptique présentée en Annexe, que je vais commenter fragment par fragment. Cette grille vise à distinguer clairement, pour le latin comme pour le français, les **relations interlexicales** qui relèvent de l'étymologie (approche individuelle et verticale) et celles qui relèvent de la morphologie (approche collective et horizontale).

J'emploierai trois symboles de relation :

">" dérivation

"⇒" évolution phonétique

"☞" emprunt

1. Dérivation/composition en latin à partir du v. *frangere*

Traditionnellement les formations à l'aide d'un suffixe sont considérées comme des dérivations lexicales, c'est le cas de l'adj. modal *frangibilis* formé à partir de la racine **frang-** du verbe *frangere* et du suffixe **-ibil-** : "qu'il est possible de", donc *cassable*. Cet adj. a connu en latin classique une réduction sous la forme *fragilis*.

Trois formations verbales à l'aide d'un préfixe ont été ensuite exploitées en français. On les considère traditionnellement comme des compositions à partir des préfixes **ex-** (mouvement vers l'extérieur), **in-** (mouvement vers l'intérieur) et **re-** (répétition). Les verbes ainsi formés se présentent sous deux variantes avec une mutation vocalique a>i (ex. *refringere* > ou sans cette mutation (ex. *refrangere*). La forme qui a été réexploitée en français est celle du participe présent *refringens*.

<i>frangere</i>	<i>frangibilis</i> > <i>fragilis</i>
	<i>exfrangere</i> / <i>exfringere</i>
	<i>infrangere</i> / <i>infringere</i>
	<i>refrangere</i> / <i>refringere</i> (ppr. <i>refringens</i>)

2. Dérivation/composition en latin à partir du supin *fractum*

Un grand nombre de verbes latins présente une variation de la racine (appelée 'thème') au parfait (fondamentalement un aspect accompli plutôt qu'un temps du passé). Ainsi le v. *frangere* présente à l'infinitif et aux temps de l'aspect inaccompli (ou 'cursif') un **-n-** caractéristique d'un procès en cours. Ce **-n-** disparaît dans le thème du parfait et du supin (forme adverbiale du v.) et **fragitum* > *fractum* par assimilation consonantique. Ce thème du parfait a donné lieu à des dérivés/composés exploités ultérieurement en français. Quant à *extractum*, *infractum* et *refractum*, ce sont les supins de *exfrangere*, *infrangere* et *refrangere*.

<i>fractum</i> [supin]	<i>fracticum</i> (terrain à l'abandon)
	<i>anfractuosus</i> (tortueux)
	<i>extractum</i>
	<i>infractum</i>
	<i>refractum</i>

3. Dérivation/composition en latin à partir de la base dérivationnelle *frag-*

En marge du thème *fract-* il existait aussi en latin une variante *frag-* qu'on retrouve dans les trois dérivés/composés ci-dessous et qui continue à évoquer l'idée de cassure / fracture / rupture :

[frag-]	<i>fragmentum</i> [fragment] <i>naufragium</i> [rupture d'une nef : <i>navis</i>] <i>ossifragus</i> [casseur d'os]
---------	---

4. Évolutions phonétiques entre latin (vulgaire) et français

Certains des mots mentionnés ci-dessus ont continué à être employés en latin oral (ou 'vulgaire') et sont passés en ancien français. Certains ont disparu au-delà de l'ancien français, comme *fraindre* et *esfraindre*, tandis que d'autres restaient en usage au prix d'altérations phonétiques profondes comme *friche* < *fracticium*, *frêle* < *fragilis*, *enfreindre* < *infringere*, *orfraie* < *ossifragus* ou *refrain* < afr. *refraindre* < *refringere*.

exfrangere/exfringere ⇒ afr. *esfraindre*

fracticium ⇒ *friche*

frangere ⇒ afr. *fraindre*

frangibilis > *fragilis* ⇒ *frêle*

infrangere / infringere ⇒ *enfreindre*

ossifragus ⇒ *osfraie* > *orfraie* (voir le commentaire de Stappers)

refrangere / refringere ⇒ afr. *refraindre* ; *refrain* (voir le commentaire de Stappers)

5. Emprunts en français au latin classique

Les humanistes de la Renaissance ont engagé un mouvement – qui s'est poursuivi dans les siècles suivants – d'emprunt à des mots latins superficiellement acaptés aux régularités phonétiques du français. Cela a entraîné des relations interlexicales bancales,

- soit parce que le verbe provient d'une évolution phonétique depuis le latin oral alors que le nom est un emprunt au latin écrit, ex. *enfreindre / infraction*
- soit parce qu'une partie de mots reliés sémantiquement est formée à partir du thème du présent et de celui du parfait/supin, ex. *réfringent / réfracter, réfraction*.
- soit enfin parce que deux mots français provenant d'un même mot latin proviennent l'un de l'évolution phonétique, l'autre d'un réemprunt, ex. lat. *fragilis* > *frêle / fragile*.

fractio, -nis ↷ *fraction*
fragilis ↷ *fragile*
fragmentum ↷ *fragment*
infractio -nis ↷ *infraction*

naufragium ↷ *naufrage*
ossifragus ↷ *ossifrage*
 ppr. *refringens* ↷ *réfringent*
refractum ↷ *réfracter*

6. Dérivation/composition en français Nous passons désormais au stade de la dérivation/composition en français. Ces formations ont exploité trois bases dérivationnelles issues du latin :

a) à partir de l'étymon *fra(n)g-/fring-*

fragile > *fragiliser* / *fragilité*

réfringent > *réfringence*

b) à partir de l'étymon *fract-*

fraction > *fractionner* ; *fractionnement* ; *fractionnable* : *fractionnaire*

c) à partir de l'étymon *frag-*

fragment > *fragmenter* ; *fragmentation* ; *fragmentable*
naufrage > *naufrager* ; *naufragé* (+ *naufrageur/-euse*)

A cela s'ajoute la petite famille issue de *friche* par le préfixe *dé-* et les suffixes *-er* de l'infinitif et *-ment* de nominalisation d'action (il faudrait ajouter encore *défricheur*).

friche > *défricher* ; *défrichement*

7. Formations néoclassiques (par supplétion)

Le procédé de supplétion consiste à exploiter une base dérivationnelle et des affixes issus du latin (ou du grec) pour former des dérivés/composés qui ressemblent à des emprunts à l'une des deux langues de l'antiquité classique, mais qui n'y sont pas attestés, p.ex. :

< *in* + rad. *FRANG* + *ible* ↷
infrangible
 < rad. *REFRANG* + *ible/-ité* ↷
réfrangible / *réfrangibilité*
 < rad. *FRACT-* + *al* ↷ *fractal*
 rad. *ANFRACTUOS* + *ité* ↷
anfractuosité

rad. *DIFFRACT-* + *ion* ↷ *diffraction*
 rad. *EFFRACT* + *ion* ↷ *effraction*
 rad. *REFRACT* + *ion* ↷ *réfraction*
saxum + rad. *-frag-* ↷ *saxifrage*
 (qui brise la pierre)

Au final, on voit bien à quel point le résultat de ces différentes formations est composite. Ce que le tableau qui suit vise à clarifier par les cellules grisées, c'est le domaine des dérivations/compositions, donc de la **morphologie**, d'abord en latin (2^e colonne), puis en français (6^e

colonne). Par simplification, on peut faire abstraction de la dimension diachronique de ces processus morphologiques. Inversement, tout le reste concerne des processus individuels en diachronie, c'est le domaine de l'**étymologie**.

Mais il ressort clairement du tableau que les deux types de processus, **étymologique** (processus **individuels** et **diachroniques**) et **morphologique** (processus **collectifs** et **synchroniques**) sont intimement imbriqués et donc indissociables, comme le montre l'origine du doublet *frêle/fragile* :

LATIN			FRANÇAIS
v. source ↓	adj.modal ↓	évol. phonétique ↓	évol. phonétique ↓
<i>frangere</i>	<i>frangibilis</i>	<i>fragilis</i>	↗ <i>frêle</i>
			↘ <i>fragile</i>
			↑ emprunt

C'est une particularité de l'histoire du français, notamment si on la compare à celle de l'allemand, où les mots résultant d'une évolution phonétique à base germanique se distinguent immédiatement de ceux résultant d'un emprunt aux langues classiques ou à des langues non-germaniques. Voici pour conclure quatre exemples de **doublets sémantiques** mais non étymologiques en allemand dans le domaine de la linguistique qui montrent que la question des doublets se pose de manière absolument différente dans les deux langues⁷.

formation à base de racines allemandes	emprunt au latin (ou au français)
<i>Zusammensetzung</i>	<i>Komposition</i>
<i>Ableitung</i>	<i>Derivation</i>
<i>Nebenordnung</i>	<i>Koordination</i>
<i>Unterordnung</i>	<i>Subordination</i>

⁷ Le cas de l'anglais est encore plus compliqué, car on rencontre dans le lexique anglais des formations encore plus disparates à cause de la diglossie (le bilinguisme quotidien) des anglo-saxons à la suite de la conquête normande en 1066. Un phénomène curieux est la présence en anglais d'emprunts au latin qu'on ne retrouve pas en français, ex. lat. *demotio* / *promotio* < *demovere* / *promovere* ⇒ angl. *demotion* vs. *promotion*, alors que le français n'a pas d'inverse morphologique de *promotion* (on remplace souvent par *dégradation*, ce terme n'étant pas de son côté l'inverse de *gradation* !).

Latin		ETYMON	Français			
verbe-source	dérivés / composés		évolution phonétique	emprunt	dérivés / composés	formation néoclassique
frangere		FRA(N)G-/ FRING-	afr. <i>fraindre</i>		afr. <i>frainte</i>	
	<i>frangibilis / fragilis</i>					<i>in + rad. FRANG + ible</i>
	<i>exfrangere / exfringere</i>		<i>frêle</i>	<i>fragile</i>	<i>fragiliser, fragilité</i>	
	<i>infrangere / infringere</i>		afr. <i>esfraindre</i>			
	<i>refrangere / refringere (ppr. refringens)</i>		afr./frm. <i>enfreindre</i>			
			afr. <i>refraindre</i> ; frm. <i>refrain</i>	<i>réfringent</i>	<i>réfringence</i>	<i>rad. REFRANG + ible/-ité</i>
fractum [supin]	<i>fractio, -nis</i>	FRACT-		<i>fraction</i>	<i>fractionner, fractionnement, fractionnable, fractionnaire</i>	<i>rad. FRACT- + aI</i>
	<i>fracticum</i> (terrain à l'abandon)		<i>friche</i>		<i>défricher, défrichement</i>	
	<i>anfractuosus</i> (tortueux)			<i>anfractueux</i>		<i>rad. ANFRACTUOS + ité</i>
	<i>diffractum</i> (brisé < <i>diffringere</i>)					<i>rad. DIFFRACT- + ion</i>
	<i>extractum</i>					<i>rad. EFFRACT + ion</i>
	<i>Infractum ; infractio, -nis</i>			<i>infraction</i>		
	<i>refractum</i>			<i>réfracter</i>		<i>rad. REFRACT + ion</i>
[frag-]	<i>fragmentum</i>	FRAG-		<i>fragment</i>	<i>fragmenter, fragmentation, fragmentable</i>	
	<i>nafragium</i> [rupture de nef]			<i>naufrage</i>	<i>naufreger, naufragé</i>	
	<i>ossifragus</i> [casseur d'os]		<i>orfraie (osfraie)</i>	<i>ossifrage (brise-os)</i>		
						<i>saxifrage</i> < <i>saxum</i> (pierre : qui brise la pierre)